

ANNEXE

NOTE EXPLICATIVE

Les changements effectués concernent des erreurs de frappe et un mot qui avait été effacé et devait être réinséré

- Page de garde : mot « fins » qui avait été effacé « aux fins d'être autorisés » au lieu de « aux d'être autorisés »
- par. 28, 2^e ligne remplacer « à » par « aux » relatif **aux** victimes, au lieu de relatif **à** victimes
- par.29 , 4^e ligne, remplacer « ou » par « **où** »
- par. 31, 6^e ligne, remplacer « à » par « de », ce qui donne « de l'article 15.2 » au lieu de « à l'article 15.2 »
- par.35, 3^{ème} ligne, remplacer « Rodney and Dixon » par Me **Rodney Dixon & Sir Geoffrey Nice** »

Dakar le 05 Juin 2012